



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Contexte social au sein de FedEx France.

Question écrite n° 36798

Texte de la question

M. Stéphane Peu attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur le caractère très inquiétant du contexte social au sein de la branche française de l'entreprise FedEx. Difficile pour beaucoup d'entreprises du pays, l'année 2020 n'a pas pour autant été préjudiciable à l'entreprise FedEx. Figurant parmi les *leaders* mondiaux du secteur de la livraison, en plein essor, l'entreprise a réalisé en 2020 des chiffres records. Malgré les circonstances que l'on connaît, la multinationale a réussi à dégager à l'échelle mondiale un bénéfice net supérieur à 20 milliards d'euros sur le dernier trimestre de 2020, un record jamais atteint. Les salariés pourraient se réjouir d'un tel succès si seulement un important plan de licenciement n'était pas prévu dans la même temporalité. Annoncée aux salariés dans un courrier électronique noyé au milieu des *e-mails* de congratulations suite aux exploits commerciaux du groupe, cette nouvelle suscite une totale incompréhension dans le personnel et chez les syndicats. Le groupe compte dans le cadre d'une opération de « rééquilibrage » supprimer 279 postes. M. le député insiste sur ce paradoxe, d'autant plus que les salariés de FedEx étaient mobilisés en première ligne pendant les confinements successifs. En mars 2020, alors que la France était à l'arrêt, les livreurs, manutentionnaires et coordinateurs, mais aussi les salariés occupant des fonctions supports ont été mobilisés pour que le monde, et la France continuent d'être connectés et livrés. Cette antinomie traduit parfaitement, selon M. le député, la volonté à peine dissimulée de certaines grandes entreprises de générer des profits supplémentaires sur le dos des salariés et de la crise sanitaire. Cette attitude, M. le ministre en conviendra, n'est pas tolérable. Au vu de ces éléments, il souhaiterait savoir, premièrement si le Gouvernement a l'intention de davantage réguler les différents plans de licenciements en cette période, deuxièmement s'il prévoit d'intervenir auprès de FedEx Europe pour trouver une issue qui favorise la sauvegarde de l'emploi.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Peu](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (2^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36798

Rubrique : Emploi et activité

Ministère interrogé : [Économie, finances et relance](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 mars 2021](#), page 1792

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)